

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :  
07.12.2022

Date de publication :

20.12.2022

-----	
Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	28
Titulaires	26
Suppléants	2
Pouvoirs	5
<b>Votants</b>	<b>34</b>
19h21 Arrivée titulaire	+1
<b>Votants</b>	<b>35</b>
19h35 Arrivée titulaire	+1
<b>Votants</b>	<b>36</b>
<b>Quorum</b>	<b>20</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR (arrivé à 19h35), Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY (arrivée à 19h21), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Dominique DELIVET), Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Sylvie SALLE), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie SALLE

**N° 2022 / 182**

**Objet :**

**SERVICES AU PUBLIC**

**Aide financière à  
l'obtention du BAFA**

Les communes du territoire rencontrent des difficultés de recrutement de jeunes diplômés du BAFA pour l'encadrement des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Il est proposé la mise en place d'un projet expérimental sur 4 ans pour aider financièrement les jeunes du territoire à passer leur diplôme du BAFA. L'enveloppe serait de 2 500 € à l'année. En contrepartie, le jeune aidé devra réaliser son stage pratique au sein d'un ACM de Val ès dunes, dans la mesure du possible.

Mme ARRUEGO indique que la commune de Moul-Chicheboville aide également.

Il est précisé que le cumul de plusieurs aides est possible.

Suite à la question de Mme BAUGAS, Mme MONROCQ précise qu'un BAFA 1 serait aidé à hauteur de 200 € et à 300 € pour le BAFA 3. Cela peut donc représenter entre 5 et 10 jeunes par an.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

↳ De mettre en place, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée de 4 ans, une aide financière pour l'obtention du BAFA, l'enveloppe globale étant plafonnée à 2 500 € annuels. En contrepartie, le jeune aidé devra réaliser son stage pratique au sein d'un ACM de Valès dunes, dans la mesure du possible. Cette aide est réservée aux résidents de Valès dunes.

M. DUVAL demande à avoir un retour sur le nombre de jeunes aidés, notamment sur l'aide au permis déjà en place.

Mme MONROCQ indique que les bilans sont présentés en commission thématique. Cependant, cela pourra faire l'objet d'un retour en séance de conseil ou dans le rapport d'activités.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Sylvie SALLÉ



Le Président,  
Philippe PESQUEREL